

DEMANDE DE RÉSERVATION
SALLE MAISON DES ASSOCIATIONS
Sous réserve de disponibilité

À remettre au secrétariat de la Mairie dûment complétée et signée

DÉNOMINATION (Association) ou/et NOM/PRÉNOM.....
ADRESSE
TÉL MAIL
TYPE MANIFESTATION

TARIF DE LA GRANDE SALLE

- ASSEMBLÉE-GÉNÉRALE (Syndic...) 150€ TTC la journée / 75€ TTC la demi-journée (jusqu'à 4h)
 ACTIVITÉ PAYANTE 30€/heure

TARIF DE LA PETITE SALLE

- ASSEMBLÉE-GÉNÉRALE (Syndic...) 120€ TTC la journée / 60€ TTC la demi-journée (jusqu'à 4h)
 ACTIVITÉ PAYANTE 25€/heure

Association de la commune, activité non payante **GRATUIT** Autre.....
DATE DE h Àh NOMBRE DE PERSONNES

Cadre réservé à la Mairie

| Salle demandée | Accord de la Mairie |
|---------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> PETITE | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> GRANDE | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

RÈGLEMENT : Une facture vous sera transmise après la mise à disposition de la salle.

- Les clés sont à récupérer auprès du secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture.
(Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h-12h / 13h30-17h et le mercredi 8h-12h).
- Toutes les salles doivent être rendues propres et les poubelles vidées.
- Un état des lieux sera fait avant la manifestation. Il convient au locataire de faire les remarques avant la manifestation. Dans le cas contraire, aucune remarque ultérieure ne sera prise en compte.
En cas de simple réunion, le bénéficiaire prendra la salle en bon état de fonctionnement et de propreté et devra immédiatement informer la mairie en cas de problème. A défaut, le bénéficiaire répondra des dégradations observées. Des contrôles réguliers seront effectués

En cas de réservation payante, le règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public), virement ou espèces devra être effectué à réception de la facture.

ASSURANCE J'atteste sur l'honneur avoir une assurance responsabilité civile couvrant l'usage de la salle mise à disposition

Date : _____ Signature _____

REMISE DES CLÉS

M/Mme..... (Téléphone.....) atteste avoir reçu le une clé de la salle PETITE GRANDE et s'engage à la remettre à la fin de la manifestation au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture (lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h-12h / 13h30-17h et le mercredi 8h-12h) ou dans la boîte aux lettres de la porte de la mairie en dehors des heures d'ouverture.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

| | |
|---|--|
| <p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 12 Procuration : 0 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p> | <p>L'an deux mille vingt-trois, le sept juin Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 2 juin 2023</p> |
| <p><u>Réf</u> : 2361 <u>OBJET</u> : Tarifs location salle maison des associations</p> | <p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MCQUADE Alisha - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole <u>Absents ou excusés</u> : néant <u>Procuration</u> : néant</p> |

Madame QUOEX Valérie propose au conseil municipal de revoir les tarifs de locations appliqués par la commune pour les salles de la maison des associations.

Nouveaux tarifs proposés à compter du 1 septembre 2023 :

| TARIFS | PRIX TTC |
|---------------------------------------|----------|
| Grande salle journée (12h) | 150.00 € |
| Grande salle ½ journée ou soirée (4h) | 75.00 € |
| Grande salle par heure | 30.00 € |
| Petite salle journée (12h) | 120.00 € |
| Petite salle ½ journée ou soirée (4h) | 60.00 € |
| Petite salle par heure | 25.00 € |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

***ACCEPTÉ** les nouveaux tarifs ci-dessus, pour la maison des associations

* **CHARGE** monsieur le maire de tous les actes relatifs à cette délibération

La secrétaire de séance
Mme SIBIL Christine



Le Maire
DENNE Jean – Claude



Montriond le, 7 juin 2023

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire